

Le marché prend un nouveau départ

Depuis le 4 septembre 2026, la Ville assure directement la gestion du marché de plein vent afin de garantir sa continuité et de préserver ce rendez-vous essentiel de la vie locale.



Cette reprise en régie s'accompagne d'une nouvelle organisation : les commerces alimentaires sont désormais regroupés, tandis que les activités non alimentaires s'installent dans leur continuité. L'objectif est de rendre le marché plus lisible, plus agréable et plus attractif.

La Ville souhaite accueillir de nouveaux commerçants et artisans afin de diversifier encore davantage l'offre proposée aux visiteurs.

Vous souhaitez exposer sur le marché ?

Vous pouvez adresser votre candidature par mail à evenementiel@ville-meulan.fr en précisant :

- vos nom et prénom,
- votre date et lieu de naissance,
- l'activité précise que vous souhaitez exercer sur le marché,
- vos justificatifs professionnels : extrait Kbis de moins de trois mois, relevé d'identité bancaire et attestation d'assurance en cours de validité,
- les caractéristiques de votre stand : métrage linéaire souhaité, matériel utilisé, éventuels besoins en électricité, etc.

Les candidatures seront étudiées en fonction des places disponibles et des activités déjà présentes sur le marché.